

Conix Consulting – Rapport Environnemental 2014

Présentation

En réponse à la prise de conscience globale des enjeux environnementaux des activités économiques et à la sensibilité spécifique de ses collaborateurs à ces sujets, Conix Consulting a décidé en 2009 de mettre en œuvre des actions concrètes pour participer, à son échelle, aux initiatives pour une économie éco-responsable.

Le présent rapport constitue donc la sixième itération de l'engagement initial de Conix Consulting en faveur du développement durable – pionnière parmi les sociétés de conseil françaises de sa taille.

Comme dans l'édition précédente, il présente le bilan des émissions de gaz à effets de serre (GES) induits par l'activité de la société, évalue les progrès réalisés au cours de l'année et esquisse les actions complémentaires envisagées pour les années suivantes.

Bilan 2014

Émissions de GES

L'une des principales actions entreprises depuis 2009 est la réalisation d'un **bilan des émissions de GES** des activités de Conix Consulting. Chaque année, les paramètres de l'évaluation ont été progressivement affinés pour prendre en compte plus précisément les sources d'émissions.

Le bilan pour 2014, comme dans les versions précédentes, prend en compte :

- ✓ Les déplacements des collaborateurs, mesurés et déclarés individuellement chaque mois par chacun d'entre eux (avec une couverture en hausse cette année, à environ 56%, extrapolée à la totalité des effectifs) ;
- ✓ La consommation électrique induite par les activités professionnelles, intégrant la consommation facturée pour les locaux de la société (part de Conix Consulting au sein du groupe Conix Services) et l'utilisation par les collaborateurs de leurs outils professionnels (informatiques) hors des locaux de l'entreprise (sur une base de déclaration individuelle mensuelle) ;
- ✓ La consommation de papier de bureau.

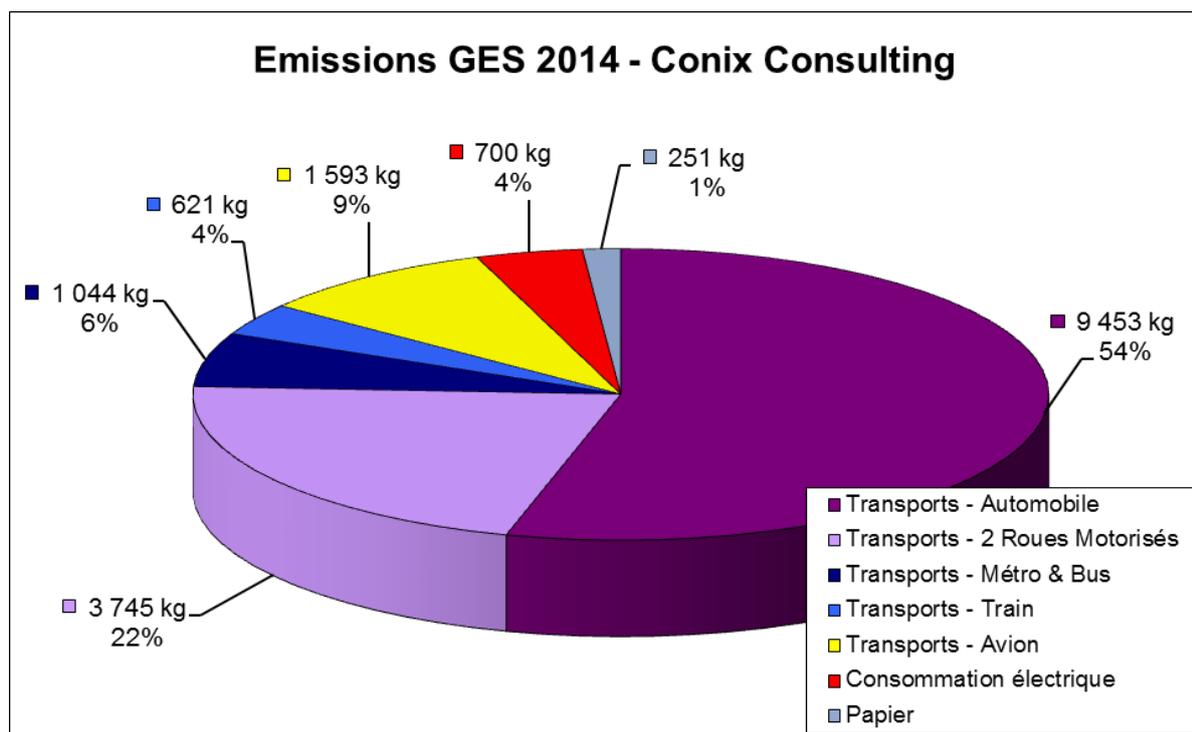
Les **barèmes** d'équivalence d'émissions de GES adoptés sont ceux des organismes reconnus (généralement l'ADEME).

Sur cette base, les émissions 2014 de GES de Conix Consulting s'établissent à :

17 400 kg, soit environ 377 kg d'équivalents CO₂ par collaborateur
(équivalent temps plein – ETP)

Pour mémoire, les valeurs des années précédentes s'établissaient à environ 500 kg par ETP en 2009, 415 kg en 2010, 325 kg en 2011, 285 kg en 2012 et 323 kg en 2014.

La répartition des émissions 2014 est la suivante :



Évolution

La comparaison des émissions en 2014 par rapport à l'année précédente affiche une hausse significative, tant en valeur absolue (+47%) qu'en volume par ETP (+17%), pour la deuxième année consécutive.

L'augmentation totale est due à la finalisation de l'intégration de l'ancienne société R2M Partners dans le périmètre pris en compte, pour la première fois sur une année pleine. La croissance des émissions par collaborateur est, pour sa part, due à un surcroît de déplacements justifiée par la poursuite de la reprise d'activité esquissée en 2013, ainsi que quelques déplacements lointains (en avion, à forte incidence pour une entreprise de taille modeste) induits par des missions éloignées pour certains de nos collaborateurs.

Il convient également de noter une recrudescence certaine de l'utilisation des moyens de transport personnels – notamment automobiles – au détriment des transports en commun. Ils représentent cette année 76% du total des émissions, contre 65% en 2013. Les incitations à l'utilisation de moyens plus respectueux de l'environnement devront être développées.

Compensation

Conix Consulting a choisi d'adopter une **démarche volontaire de compensation** de ses émissions de GES.

Pour ce faire, un partenariat – qui est renouvelé en 2015 – a été conclu en 2010 avec le **Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités** (GERES – <http://www.geres.eu>) dans un objectif double d'engagement à réduire autant que possible ses émissions de GES et de compensation de ses émissions résiduelles.

Cette dernière est prise en compte par la collaboration de Conix Consulting à l'opération **CO₂Solidaire** (<http://www.co2solidaire.org>) du GERES et sa participation financière au projet de lutte contre la déforestation par diffusion de foyers de cuisson améliorés mené au

Cambodge (<http://www.co2solidaire.org/fr/projets-de-developpement/cambodge/>) conduit par le GERES.

Autres éléments

Conix Consulting est fière de l'**engagement soutenu de ses collaborateurs** dans la démarche pour le développement durable, qui se traduit non seulement par leur attachement à rapporter fidèlement leurs émissions mais également, et surtout, par l'évolution de leurs comportements depuis 6 ans, notamment dans leurs usages des transports.

Par la nature de ses activités de conseil, les missions de Conix Consulting offrent une opportunité de **développer les pratiques en faveur de l'environnement auprès de ses clients**. Ainsi, les consultants de Conix Consulting – sensibilisés aux pratiques actives de réduction des émissions de GES liées à l'informatique ou de limitation des autres émissions de l'entreprise grâce à l'utilisation des nouvelles technologies – sont en mesure d'intégrer ces réflexions dans le cadre des missions qui leur sont confiées.

Par ailleurs, la **politique d'achat informatique** de Conix Consulting continue à prendre en compte dans ses choix la qualité environnementale des équipements, telle qu'elle est exposée par les constructeurs.

Enfin, Conix Consulting souhaite promouvoir l'adoption de moyens de transport à faible impact environnemental et a choisi, dans ce but, de subventionner les abonnements **Vélib** et les frais de déplacement professionnel sur **Autolib** de ses collaborateurs.

Axes de progrès

Reconnaissant les limites de son action, Conix Consulting a inscrit dans son plan de développement un ensemble d'initiatives visant à réduire autant que possible l'impact environnemental de ses activités.

Dans la lignée des années précédentes, toutes les améliorations envisagées depuis 2009 n'ont pas encore été mises en œuvre, mais elles restent d'actualité et sont plus que jamais inscrites dans les plans d'action de la société.

Extension de périmètre de mesure

Malgré quelques progrès, le périmètre actuel de mesure des émissions de GES de Conix Consulting reste limité par la capacité de la société à disposer des instruments et indicateurs pertinents pour en garantir la fiabilité. Des efforts complémentaires sont envisagés pour la prise en compte dans les futures éditions du rapport environnemental de :

- ✓ L'impact des équipements utilisés dont, en particulier, les matériels informatiques (toujours difficile à prendre en compte aujourd'hui en raison de l'absence de données fiables fournies par les constructeurs) ;
- ✓ Les émissions de GES dues aux infrastructures de la société, en particulier la consommation énergétique (hors électricité) des équipements de chauffage et de climatisation ;
- ✓ La consommation d'eau, celle-ci représentant un autre enjeu environnemental important.

Extension « Groupe »

Un chantier inscrit dans les objectifs depuis plusieurs années et qui reste d'actualité est l'**extension de la politique environnementale à l'ensemble du Groupe Conix Services**.

Réduction des émissions et autres actions en faveur de l'environnement

La mesure de l'impact environnemental des activités de Conix Consulting ne constitue pas une fin en soi, même lorsque les émissions de GES sont compensées.

Un des objectifs de l'approche « Développement Durable » de Conix Consulting a toujours été d'établir une base à partir de laquelle les **améliorations** peuvent être mesurées objectivement.

En l'état actuel des efforts entrepris, il est avéré que la sensibilisation des collaborateurs porte ses fruits et permet de réduire de manière significative l'impact environnemental de la société. Quelques **axes d'amélioration** supplémentaires sont toujours envisagés et restent à étudier à l'avenir :

- ✓ Développement des pratiques de télétravail, lorsqu'elles sont applicables, afin de réduire les émissions de GES liées aux déplacements. *Cette initiative aura cependant de fait une portée limitée en raison de la nature de l'activité de Conix Consulting.*
- ✓ Définition d'une politique d'impression, dans les domaines où elle peut être applicable : impression double face et/ou en taille réduite systématique, utilisation de papier recyclé, promotion des documents électroniques...
- ✓ Poursuite de la mise en place d'une politique globale de recyclage des équipements en fin de vie et des consommables usagés (notamment papier et cartouches d'encre), ainsi que des autres déchets de bureau.